

Toulouse Métropole mène une série d'actions visant à promouvoir la marche comme mode de déplacements urbains et à mieux connaître cette pratique.

1 – Le Projet Mobilités 2020 – 2030 et le Schéma Directeur Piéton d'Agglomération : Documents cadres

L'adoption d'un Schéma Directeur Piéton d'Agglomération (SDPA) en 2019

Toulouse Métropole s'engage dans le développement de la pratique de la marche à pied et du vélo comme modes compétitifs pour les déplacements quotidiens comme pour les loisirs, et s'inscrit, en ce sens, dans les objectifs du Projet Mobilités piloté par Tisséo-collectivités qui se décline dans le SDPA également piloté par Tisséo-collectivités.

Extrait du projet Mobilités 2020-2025-2030

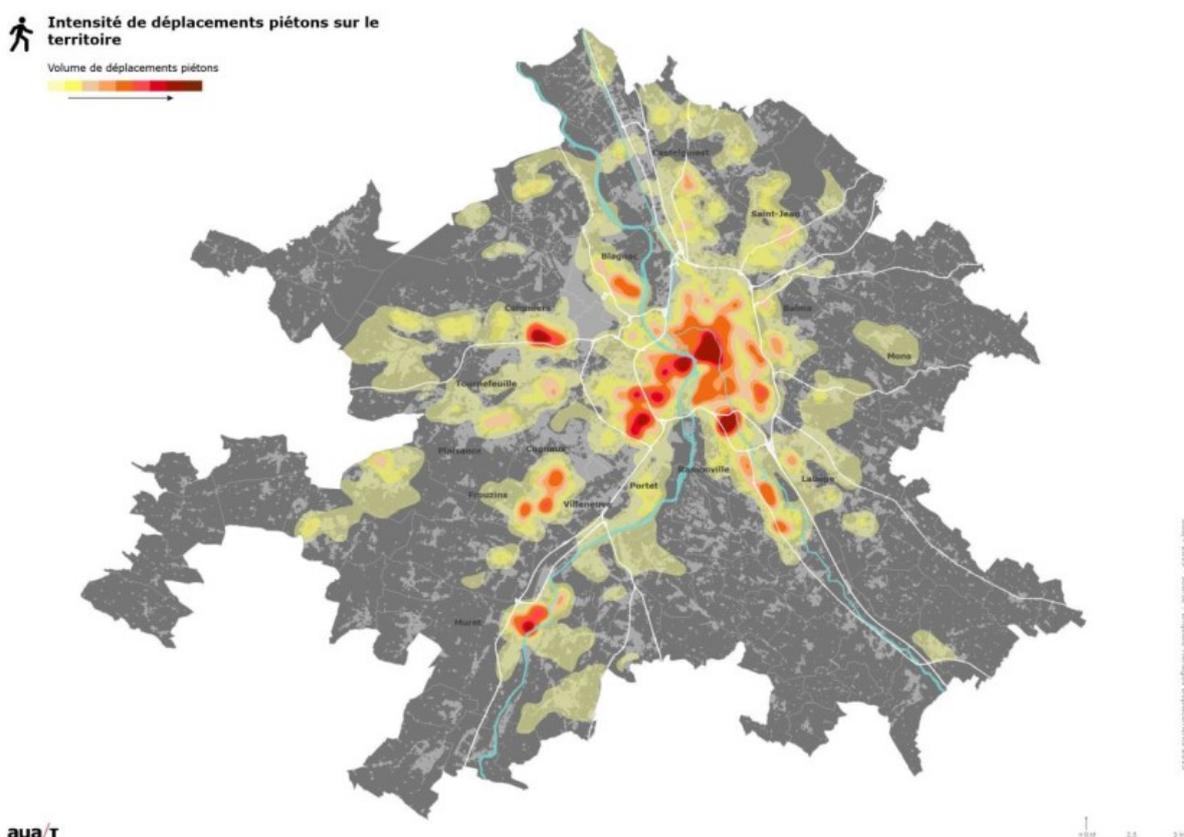
Les intercommunalités et leurs communes devront poursuivre la réflexion sur l'opportunité de développer des zones à priorité piétonnes ou des cheminements piétons de qualité.

→ Pour la ville-centre, il s'agit de développer le plateau piétonnier en centre-ville et d'étudier l'extension vers les faubourgs toulousains.

→ Pour les communes de l'agglomération, il s'agit de poursuivre ou d'entamer la réalisation d'aménagements en faveur des piétons dans les centres-villes, au droit des principaux équipements et services générateurs de déplacements, des axes de transports en commun.

Tous les aménagements doivent prendre en compte les mesures d'accessibilité des personnes à mobilité réduite et s'inscrire dans une logique d'accompagnement au report modal : fléchage des itinéraires vers les arrêts de bus par exemple.

Extrait du projet du SDPA : cartographie de l'intensité de déplacements piétons sur le territoire



2 - Documents de communication édités par Toulouse Métropole

- Guide « Toulouse Piéton » »

Parution du guide « Toulouse Piéton » en septembre 2014 pour la semaine de la mobilité. La dernière mise à jour du document en 2017 inclut un itinéraire piéton alternatif longeant la ligne A du métro. Ce guide est toujours d'actualité et diffusé lors des animations ou évènements sur le thème de la mobilité.



- **Plaquette « Mieux partager la rue »**

Plaquette de communication grand public, disponible sur le site internet de la métropole (<https://www.toulouse-metropole.fr/missions/deplacements/zones-apaisees>) et dans les mairies.

zone 30 | zone de rencontre | aire piétonne | voie verte

MIEUX PARTAGER LA RUE

4 zones apaisées pour mieux vivre ensemble

Bien circuler en zone apaisée

1 Zone 30

La zone 30 est un espace public où l'on instaure un équilibre entre le « vie locale » (rues, commerces, écoles, services publics, habitations...) et la circulation des véhicules (vélos, voitures, camions, autobus) en abaissant la vitesse. L'objectif est de favoriser les déplacements à pied en facilitant les traversées de chaussée et l'usage du vélo en permettant une cohabitation harmonieuse entre tous les usagers.

EXEMPLES

- » Rue de la Concorde à Toulouse
- » Rue de Pourrenque à Fenouillet

640 km sur Toulouse Métropole en 2016.

Le stationnement est autorisé sur emplacements matérialisés.

Dans les rues à sens unique, les cyclistes sont autorisés à rouler dans les deux sens (sauf exception).

Les piétons ne sont pas autorisés à circuler sur toute la largeur de la chaussée.

2 Zone de rencontre

L'objectif est de donner une place prépondérante à la vie locale. La circulation des véhicules est autorisée, mais les piétons sont prioritaires sur tous les véhicules à l'exception des tramways. Le partage de la voirie se fait entre les piétons et les véhicules à faible vitesse avec un principe de courtoisie au bénéfice des plus vulnérables.

EXEMPLES

- » Rue du Poids de l'Huile à Toulouse
- » Rue des Bruyères à Saint-Orens-de-Gamerville

199 km sur Toulouse Métropole en 2016.

Le stationnement est autorisé sur emplacements matérialisés.

Le piéton est prioritaire par rapport à tous les véhicules, sauf les tramways. Il peut circuler sur la chaussée.

Les cyclistes roulent dans les deux sens. Comme tous les autres véhicules, ils sont tenus de céder la priorité aux piétons.

La vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h pour tous types de véhicules.



Bien circuler en zone apaisée

3 Aire piétonne

Le piéton est prioritaire sur tous les autres usagers à l'exception des tramways. La présence des véhicules motorisés reste exceptionnelle (travaux, livraison des commerces, véhicules sanitaires d'urgence...). Ces derniers doivent rouler à l'allure du pas.

EXEMPLES

- » Rue d'Alsace-Lorraine à Toulouse
- » Chemin des Ramiers à Biagrac

9,9 km sur Toulouse Métropole en 2016.

Accès réservé aux véhicules autorisés.

Pas de stationnement, mais arrêté possible.

Les cyclistes roulent dans les deux sens à l'allure du pas.

Vitesse autorisée à 5 km/h maximum pour tous types de véhicules.

4 Voie verte

La voie verte est ouverte à tous les usagers non motorisés (sauf véhicules d'entretien et de services). Les objectifs sont de faciliter les déplacements à pied et la pratique du vélo, relier les quartiers entre eux ou au centre-ville par des itinéraires alternatifs sécurisés, relier le centre-ville au réseau cyclable d'agglomération.

164 km sur Toulouse Métropole en 2016.

Les cyclistes roulent dans les deux sens.

Aucun véhicule motorisé autorisé.

PARTAGE DE LA VOIRIE

AMENAGEMENTS VOIES APAISEES

- Zone 30 sign
- Zone de rencontre sign
- Aire piétonne sign
- Voie verte sign

3 - Signalétique piéton en centre-ville de Toulouse

Lors du mandat précédent, Toulouse Métropole a défini, en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement Toulouse (AUAT), le principe d'un plan de jalonnement piéton visant à promouvoir la marche en centre-ville de Toulouse.

Le déploiement d'une signalétique directionnelle piétonne dans le périmètre du centre-ville de Toulouse débuté en décembre 2017 lors du précédent mandat se poursuit aujourd'hui.

• Enjeux :

- promouvoir la marche à pied comme mode de déplacement utilitaire ;
- lutter contre l'effet de serre, la pollution atmosphérique et le réchauffement climatique ;
- améliorer le cadre de vie dans la ville ;
- contribuer au dynamisme de l'activité économique, touristique et culturelle du centre-ville ;
- favoriser l'activité physique préconisée par l'Organisation Mondiale de la Santé (au moins 30 mn de marche par jour) en prévention des maladies cardiovasculaires, surcharge pondérale et pour le bien-être psychique.

• Objectifs : favoriser et renforcer la marche comme :

- le mode de déplacement principal dans le centre-ville (l'intérieur des boulevards dans le projet) ;
- un moyen d'accès préférentiel aux transports en commun (actuellement, 89% des usagers TC viennent à pied selon l'EMD - enquête ménage - 2013) ;
- mode concurrentiel de la voiture pour les déplacements de 1 à 10 mn (1/3 des déplacements de moins de 3 km et 2/3 des déplacements de 3 à 5 km se font en voiture selon l'EMD 2013).

• Moyens : mise en place d'une signalétique directionnelle :

- homogène et intégrée dans l'espace public : pour harmoniser la signalétique directionnelle piéton initialement hétérogène et parfois obsolète, limiter le nombre de mâts dans l'espace public et déposer chaque fois que possible le mobilier surabondant à proximité immédiate de la zone d'intervention et au cas par cas, selon la demande de l'Architecte des Bâtiments de France : toute la signalétique directionnelle piéton ancienne est donc progressivement déposée dans le périmètre concerné,
- mentionnant les principaux pôles générateurs de flux piétons via un code couleur.

Année	Secteurs équipés	Nombre de poteaux implantés	Nombre de lames directionnelles implantées	Nombre d'anciens poteaux déposés	Nombre de lames anciennes déposées
2017	Capitole	12	60	18	31
2018	Wilson, Salengro, Esquirol, St-Etienne, Carmes, St-Pierre	71	337	86	131
2019	Ile du Ramier, Jules Guesde, Halle aux Grains, St-Aubin, Salin, Arnaud Bernard, St-Sernin	72	397	72	115
2020	Compans Caffarelli, Gambetta, Victor Hugo	33	219	21	31
2021	Place Occitane, Matabiau, Jean Jaurès, Cours Dillon, St-Cyprien	70	479	53	57
Total		258	1492	250	365

Perspectives 2022

En 2022, les secteurs de Raymond VI et du Bazacle viendront clôturer le déploiement de la signalétique piéton dans le centre-ville de Toulouse.

Aux termes de la mise en œuvre de ce projet (fin 2022), le bilan technique devrait être d'environ 300 mâts et 1700 lames directionnelles implantés.



4 - Les comptages piéton dans le centre-ville de Toulouse

• Comptages manuels ponctuels

Les comptages sont réalisés un jour en semaine (mardi ou jeudi) et en principe un samedi sur 2 ou 3 tranches horaires :

- 7h30 à 9h00 (semaine)
- 11h30 à 12h30 (semaine et samedi)
- 16h30 à 18h30 (semaine et samedi)

Les campagnes de comptages alternent des années paires où un maximum de points sont comptés et des années impaires où sont ciblés les points stratégiques à suivre.

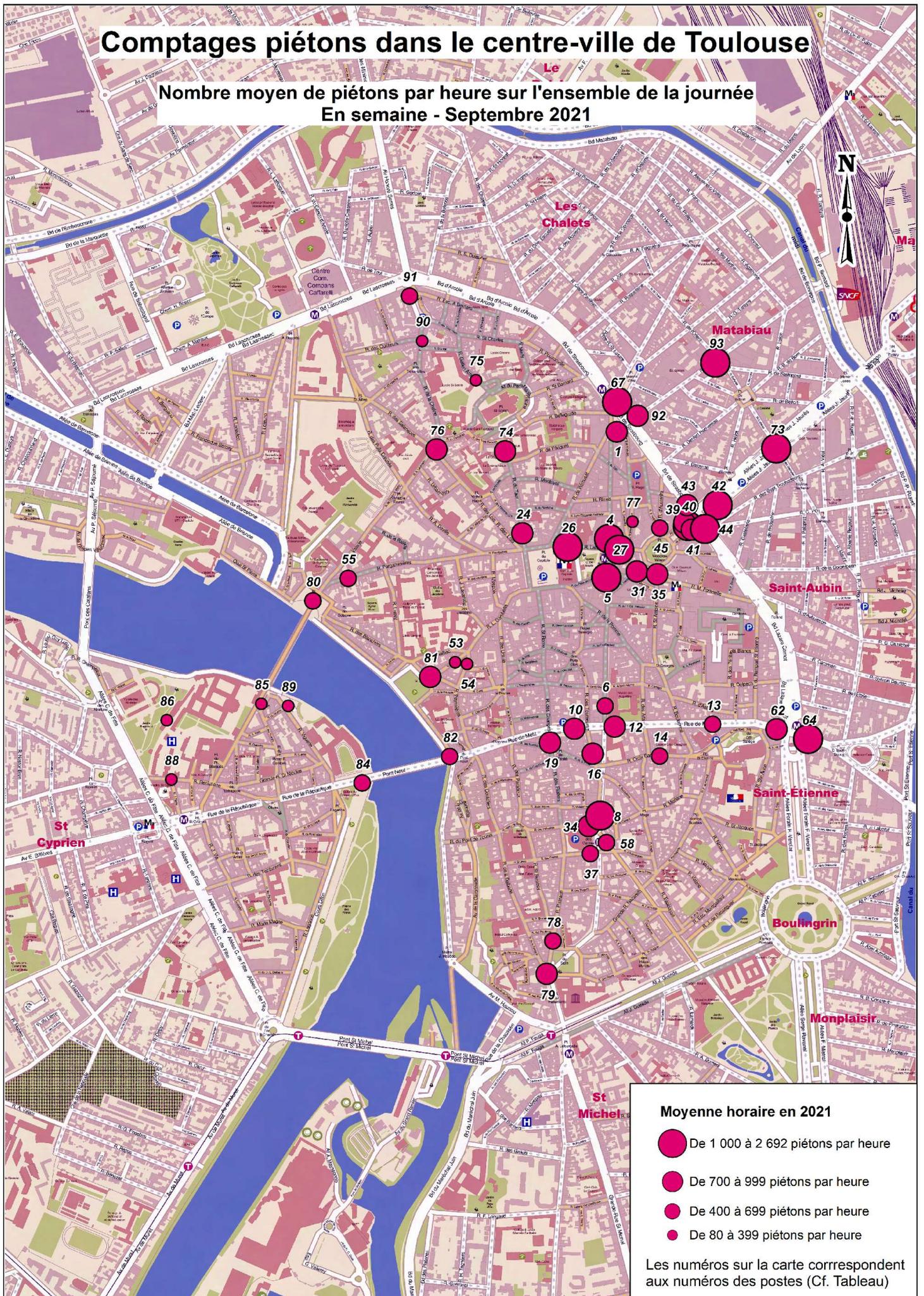
Compte tenu de la courte période d'enquête, la météo a un rôle important sur les résultats. En 2021, la météo a été plutôt bonne.

En 2020, en raison de la crise sanitaire liée à la COVID 19, l'enquête de comptage annuelle n'a pas eu lieu dans le centre-ville de Toulouse. La dernière a été réalisée en septembre 2021 sur 59 points de comptage.

COMPTAGES PIETONS EN SEMAINE									
Moyenne horaire sur l'ensemble de la journée									
Postes	Emplacement	MARS 2018	AVRIL 2019	SEPTEMBRE 2021	Postes	Emplacement	MARS 2018	AVRIL 2019	SEPTEMBRE 2021
1	Devant la brasserie rue Bayard	512	834	711	58	5 rue Ozenne	661		612
2	77 rue Alsace Lorraine		1 153	1 164	62	66 rue de Metz	947		708
3	44 rue Alsace Lorraine	982			64	25 rue des Frères Lion	1 158		1 012
4	47 rue Alsace Lorraine	1 285		1 097	67	1 place Jeanne d'Arc	2 063		1 606
5	45 rue Alsace Lorraine	1 342		1 786	73	Allée Jean Jaurès	992		1 032
6	15 rue Alsace Lorraine	759		622	74	73 rue du Taur	936	850	957
8	42 rue du Languedoc	1 312		1 196	75	Rue Gatién Arnoult	283	125	157
10	12 place Esquirol	2 138		788	76	Place du Peyrou	678	598	802
12	30 rue de Metz	882		953	77	Rue du Rempart Villeneuve	249		193
13	50 rue de Metz	372		475	78	Rue Pharaon	665	417	522
14	29 rue Croix Baragnon	322		444	79	Place du Salin	758	900	888
16	10 rue des Tourneurs	655		724	80	Place Saint Pierre	1 249	800	519
17	48 rue Saint Rome	1 091			81	Place de la Daurade	538	556	708
19	2 rue des Changes	910		948	82	Pont Neuf	319	475	430
21	33 rue Gambetta	1 017	1 099		83	République		355	
22	13 rue Romiguières	1 468			84	République - Cours Dillon	616	797	617
23	10 rue des Lois	594	670		85	Place Lange	112	83	143
24	4 rue du Taur	1 409		906	86	Passage tour de la Menuiserie	29	50	80
25	7 rue de Rémusat	1 011			87	Rue du Pont St Pierre	292	374	
26	5 rue Lafayette	2 256		2 692	88	Rue Réclusane (en face rue J. Darre)	221	232	227
27	27 rue Lafayette est	1 326		1 363	89	Viguerie	36	156	203
31	9 rue Lapeyrouse	845		713	90	20 rue Arnaud Bernard	276	218	209
32	69 rue de la Pomme	620			91	8 place Arnaud Bernard	241	540	443
34	23 place des Carmes	770		768	92	1 rue Bayard	630	824	756
35	28 rue Saint Antoine du T	844		824	93	Rue Bayard (côté Place Schuman)	838	941	1 017
37	Face au tabac le Myrtil place	446		541	94	Rond-Point de Maga		52	
39	11 allées du Président Roosevelt	1 078	1 262	940	95	Rond-Point de la Crabe		124	
40	14 allées du Président Roosevelt	3 368	3 549	2 438	96	Esplanade François Mitterrand		53	
41	14 allées du Président Roosevelt	2 324	2 011	794	97	Passerelle de la gare de Colomiers		25	
39 40 41	Allées du Président Roosevelt	6 769		4 172	98	Rond-Point André Villet		71	
42	26 allées Jean Jaurès	1 171		1 326	99	Allée Jean Jaurès			568
43	3 boulevard de Strasbourg	1 152		999	100	Rue Gabriel Péri			187
44	81 boulevard Lazare Carnot	2 453		1 275	101	Rue de la Colombette			190
45	1 rue d'Austerlitz	606		672	102	5 rue du Pont Guilhemery			494
53	9 rue J. Suau	213		240	103	Rue du Pont Montaudan			584
54	52 rue Peyrolières	304		323	104	Esplanade de la Capitainerie			263
55	11 rue Pargaminières	430		490	105	Rue des Blanchers			365

Comptages piétons dans le centre-ville de Toulouse

Nombre moyen de piétons par heure sur l'ensemble de la journée
En semaine - Septembre 2021



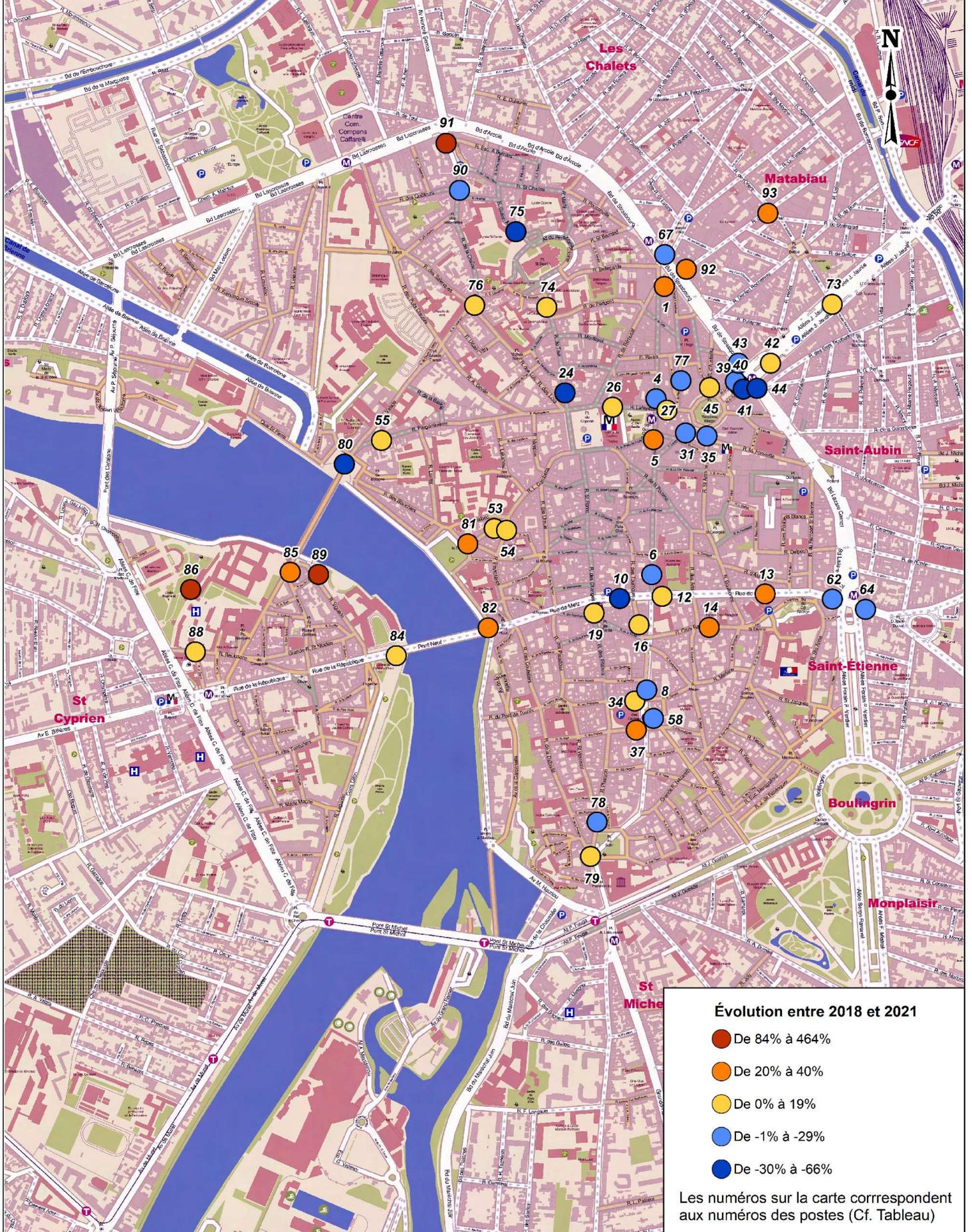
Moyenne horaire en 2021

- De 1 000 à 2 692 piétons par heure
- De 700 à 999 piétons par heure
- De 400 à 699 piétons par heure
- De 80 à 399 piétons par heure

Les numéros sur la carte correspondent aux numéros des postes (Cf. Tableau)

Comptages piétons dans le centre-ville de Toulouse

Évolution du nombre moyen de piétons par heure sur l'ensemble de la journée
En semaine - Entre 2018 et 2021



COMPTAGES PIETONS LE SAMEDI

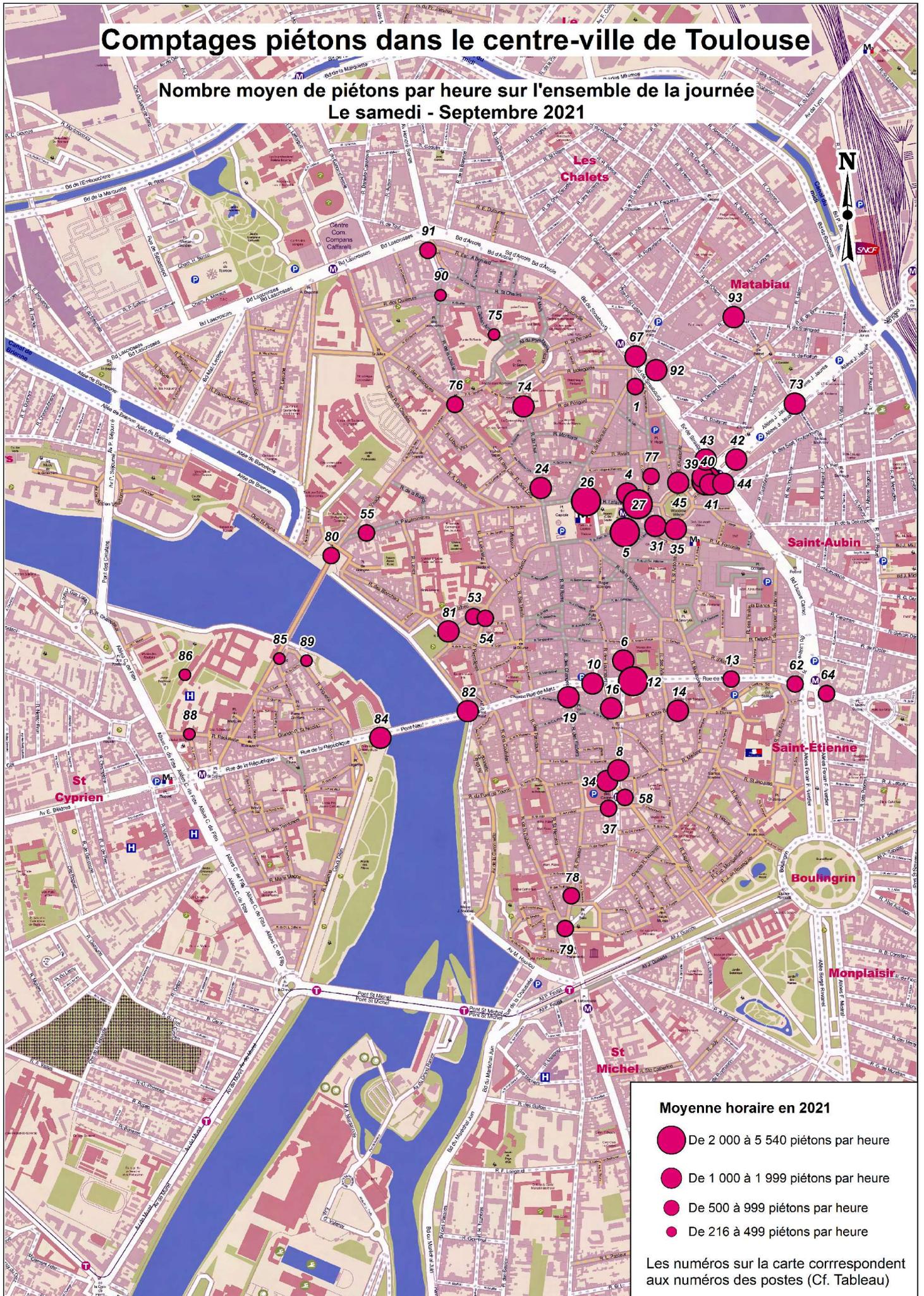
Moyenne horaire sur l'ensemble de la journée

Postes	Emplacement	MARS 2017	MARS 2018	SEPTEMBRE 2021	Postes	Emplacement	MARS 2017	MARS 2018	SEPTEMBRE 2021
1	Devant la brasserie rue Bayard	1 007	436	892	54	52 rue Peyrolières		439	694
2	77 rue Alsace Lorraine	2 415		1 732	55	11 rue Pargaminières	1 229	821	870
3	44 rue Alsace Lorraine		1 731		58	5 rue Ozenne		699	793
4	47 rue Alsace Lorraine		2 366	1 978	62	66 rue de Metz		975	743
5	45 rue Alsace Lorraine		3 442	5 540	64	25 rue des Frères Lion		939	700
6	15 rue Alsace Lorraine		1 848	1 424	67	1 place Jeanne d'Arc		1 899	1 323
8	42 rue du Languedoc		1 472	1 726	73	Allée Jean Jaurès	1 175	921	1 433
10	12 place Esquirol		3 079	1 300	74	73 rue du Taur	1 576	1 437	1 537
12	30 rue de Metz		1 616	2 363	75	Rue Gatien Arnoult	265	219	263
13	50 rue de Metz		747	834	76	Place du Peyrou	732	548	902
14	29 rue Croix Baragnon		807	1 094	77	Rue du Rempart Villeneuve		477	515
16	10 rue des Tourneurs		1 088	1 210	78	Rue Pharaon	592	663	782
17	48 rue Saint Rome		2 012		79	Place du Salin	751	775	973
19	2 rue des Changes		1 528	1 774	80	Place Saint Pierre	2 450	1 825	988
21	33 rue Gambetta	2 793	2 061		81	Place de la Daurade	638	763	1 173
22	13 rue Romiguières	2 444	1 937		82	Pont Neuf	1 164	734	1 220
23	10 rue des Lois	1 033	978		83	République	769		
24	4 rue du Taur	2 118	2 137	1 481	84	République - Cours Dillon	274	888	1 038
25	7 rue de Rémusat		1 425		85	Place Lange		133	225
26	5 rue Lafayette		4 096	4 609	86	Passage tour de la Menuiserie		122	216
27	27 rue Lafayette est		3 601	2 689	87	Rue du Pont St Pierre		302	
31	9 rue Lapeyrouse		2 033	1 649	88	Rue Réclusane (en face rue J. Darre)		347	318
32	69 rue de la Pomme		1 598		89	Viguerie		101	452
34	23 place des Carmes		986	1 223	90	20 rue Arnaud Bernard		308	382
35	28 rue Saint Antoine du T		2 113	1 957	91	8 place Arnaud Bernard		356	729
37	Face au tabac le Myrtil place		541	651	92	1 rue Bayard		859	1 258
39	11 allées du Président Roosevelt	1 399	1 758	1 784	93	Rue Bayard (côté Place Schuman)		993	1 032
40	14 allées du Président Roosevelt	3 278	3 917	3 929	99	Allée Jean Jaurès			338
41	14 allées du Président Roosevelt	1 792	2 198	1 730	100	Rue Gabriel Péri			207
39 40 41	Allées du Président Roosevelt	6 469	7 873	7 443	101	Rue de la Colombette			270
42	26 allées Jean Jaurès	2 271	1 704	1 748	102	5 rue du Pont Guilhemery			436
43	3 boulevard de Strasbourg	2 781	1 760	1 214	103	Rue du Pont Montaudan			684
44	81 boulevard Lazare Carnot	1 732	1 729	1 576	104	Esplanade de la Capitainerie			294
45	1 rue d'Austerlitz		1 313	1 522	105	Rue des Blanchers			471
53	9 rue J. Suau		573	621					

En 2019, en raison des manifestations des Gilets Jaunes le samedi dans le centre-ville de Toulouse, les comptages piéton le samedi n'ont pas eu lieu.

Comptages piétons dans le centre-ville de Toulouse

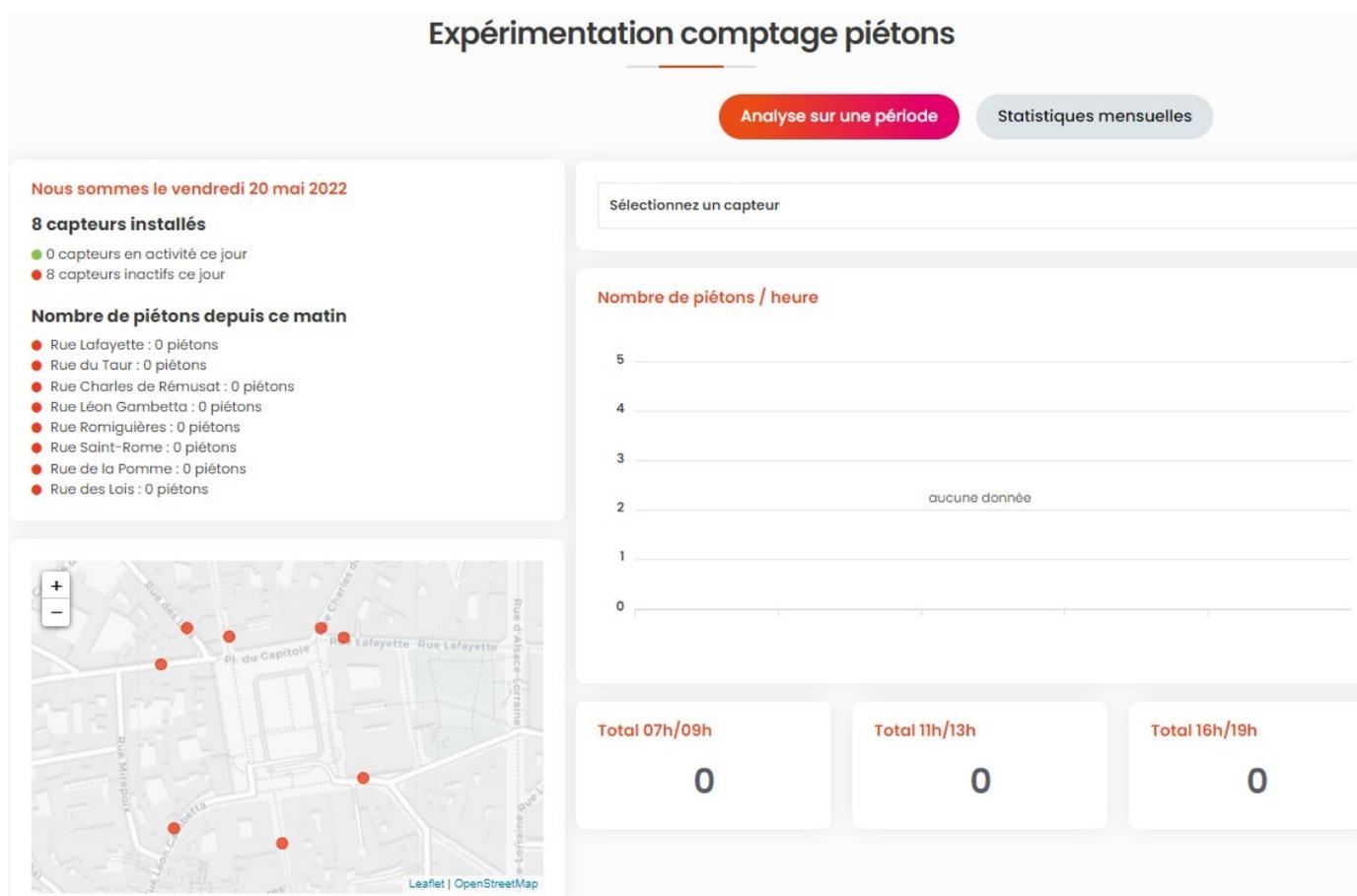
Nombre moyen de piétons par heure sur l'ensemble de la journée
Le samedi - Septembre 2021



• Expérimentation de comptages via des capteurs sur les mâts d'éclairage public

Compte tenu de la courte période d'enquête pour ces comptages manuels, la météo a un rôle important sur les résultats. C'est pourquoi depuis 2019, une expérimentation des comptages piétons via des capteurs posés sur certains mâts d'éclairage est en cours. Les comptages se font en continu, 24h/24 et 7 jours/7. Les mâts d'éclairage équipés se trouvent actuellement autour de la Place du Capitole à Toulouse (déploiement de 45 capteurs supplémentaires prévu au terme du projet). Après comparaison avec des enquêtes manuelles (réalisées avant le confinement), les résultats des comptages par capteur se sont avérés fiables.

Parallèlement, les résultats obtenus seront mis à disposition en temps réel sur la plateforme de l'IaData. L'année 2020 a permis de faire évoluer les fonctionnalités et la pertinence des indicateurs de cette plateforme, encore à l'état de test. Ce travail est réalisé en collaboration avec la Direction de l'Éclairage Public et la Direction du Numérique.

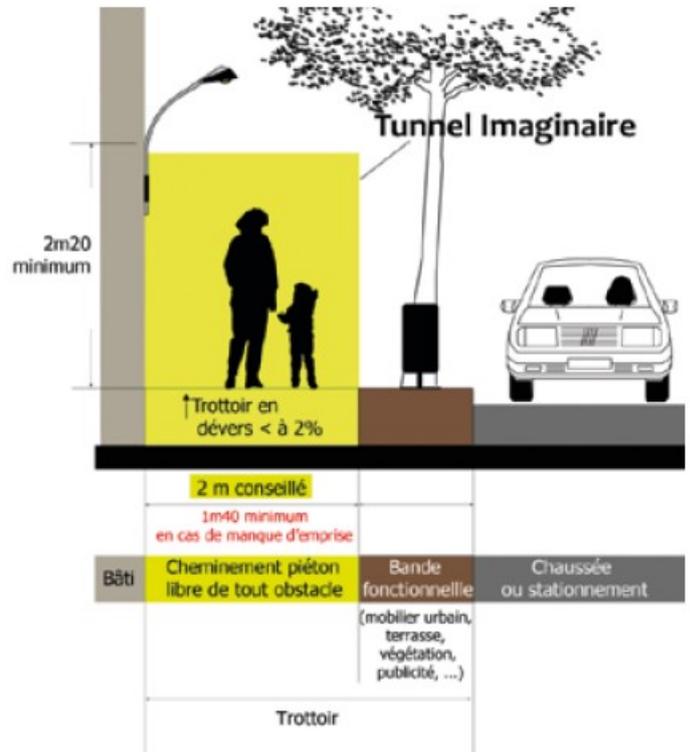
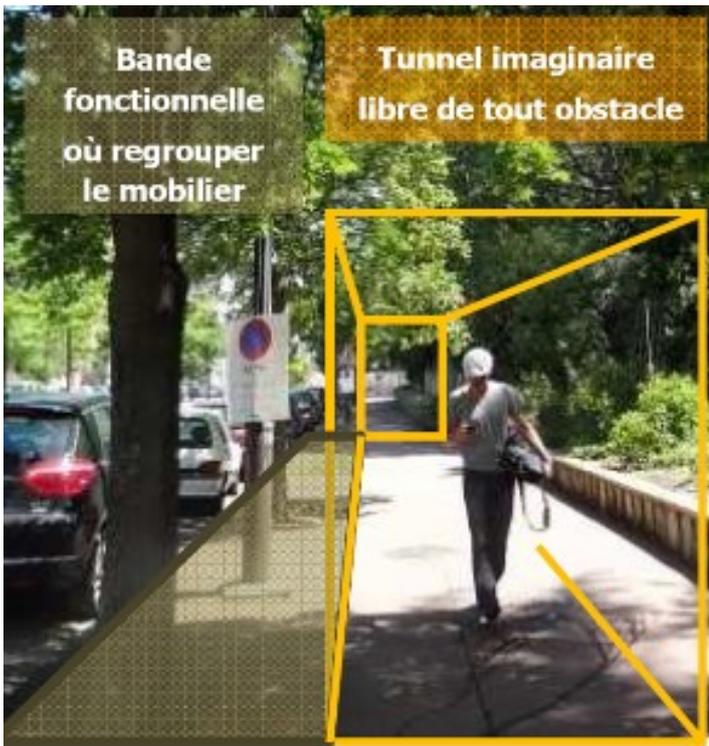


Interface IaData en cours de construction pour les comptages piétons

• Perspective 2022

- Poursuite du travail sur l'expérimentation des comptages piétons par le biais des capteurs implantés sur les mâts d'éclairage et le développement de la plateforme IaData et intégration de nouveaux points de comptage pour la publication des données en temps réel.
- 10 nouveaux points de comptage devraient être déployés dans le centre de Toulouse.

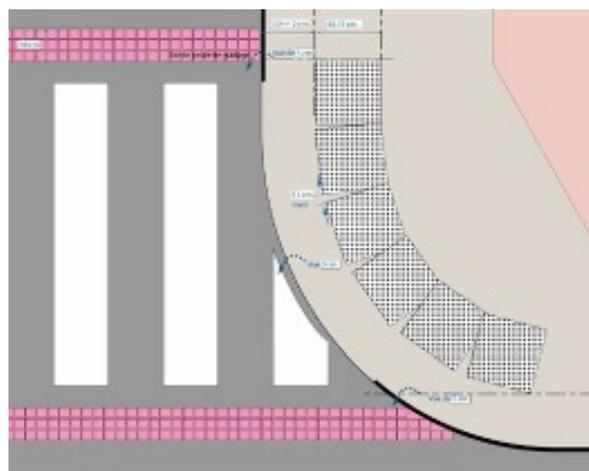
5 – Charte d'accessibilité de Toulouse Métropole : grands principes d'accessibilité de la voirie et des espaces publics



Loi 2015 sur l'accessibilité de la voirie et des espaces publics : « En cheminement courant, le dévers est inférieur ou égal à 2 %. La largeur minimale du cheminement est de 1,40 mètre libre de mobilier ou de tout autre obstacle éventuel. Cette largeur peut toutefois être réduite à 1,20 mètre en l'absence de mur ou d'obstacle de part et d'autre du cheminement ».

Sur la Métropole toulousaine, il est préconisé un tunnel imaginaire avec une largeur de 2m minimum hors obstacle.

Bande d'éveil et exemple de lignes de guidage
Bordures préconisées à 0 cm de vue



**Extrait de la Charte Technique « Accessibilité »
de Toulouse Métropole
Direction Infrastructures Travaux Énergie
(validée en 2016).**

La charte est consultable sur :

<http://www.toulouse-metropole.fr/voirie-et-accessibilite>